



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 104-2023
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.151

Déposée le : 02.06.2023

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Krähenbühl (Unterlangenegg, UDC) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Promouvoir les échanges linguistiques entre les écoles francophones et germanophones

Le Conseil-exécutif est chargé de renforcer les échanges linguistiques entre les élèves francophones et germanophones du canton – en particulier du degré secondaire I – en s'appuyant sur les conclusions de la nouvelle étude conduite par l'Institut de plurilinguisme de l'Université de Fribourg intitulée « Sprachaustausch auf Sekundarstufe I in den Kantonen Bern und Wallis – ORGANISATORISCHE, DIDAKTISCHE UND INDIVIDUELLE FAKTOREN »¹.

Développement :

Les actrices et acteurs du domaine scolaire interrogés décrivent les échanges linguistiques au degré secondaire I comme une expérience enrichissante et comme une chance, même si la relative brièveté des échanges réalisés durant les années de scolarité obligatoire n'est pas sans causer quelques défis. Ce format réduit peut toutefois faire naître l'envie de réaliser par la suite un échange individuel. En outre, on constate que certains élèves sont davantage motivés à apprendre l'autre langue et ont moins peur de commettre des erreurs ou de s'exprimer en langue étrangère. Ces conclusions ressortent d'une nouvelle étude de l'Institut de plurilinguisme de l'Université de Fribourg dans une nouvelle étude intitulée « Sprachaustausch auf Sekundarstufe I in den Kantonen Bern und Wallis – ORGANISATORISCHE, DIDAKTISCHE UND INDIVIDUELLE FAKTOREN ».

L'étude souligne les éléments suivants :

1. il convient d'organiser les échanges linguistiques selon un schéma progressif : de petit à grand, de court à long et de proche à lointain ;

¹ Notre traduction : Échanges linguistiques au degré secondaire I dans les cantons de Berne et du Valais : FACTEURS ORGANISATIONNELS, DIDACTIQUES ET INDIVIDUELS [Disponible en allemand uniquement].

2. la communication est la clé ;
3. il convient de mettre en contact les différentes personnes et institutions impliquées (bureaux des échanges linguistiques, directions d'écoles, membres du corps enseignant, élèves et parents) ;
4. il convient d'informer les personnes et institutions impliquées directement et sur place (directions d'écoles, membres du corps enseignant, élèves et parents)
5. les écoles disposent de déléguées ou délégués aux échanges (rattachés à l'école et rémunérés) ;
6. les échanges doivent demeurer volontaires, il faut développer les incitatifs pour que les échanges deviennent quelque chose de naturel ;
7. le système scolaire doit prévoir des périodes libres d'enseignement au secondaire pour permettre la concrétisation de projets éducatifs individuels tel que des échanges linguistiques.

La présente motion vise à renforcer les échanges linguistiques entre les élèves francophones et germanophones du canton de Berne – en particulier du degré secondaire I – en s'appuyant sur les sept recommandations ci-avant. Une première mesure en ce sens consiste à informer du mieux possible les écoles sur la semaine nationale de l'échange du 13 au 17 novembre.

Destinataire
– Grand Conseil